



Date de création : 29/12/2021

Conditions Générales de Vente

Date de révision : 13/12/2023

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

CGV-v1

1. PRÉSENTATION

La SARL Ac FAM est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 24 rue des artisans, zone louprien – 64360 MONEIN.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «CGV») s'appliquent à toutes les Offres de services pour la SARL Ac FAM relatives à des commandes passées auprès de SARL Ac FAM par tout client professionnel (ci-après «le Client»).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SARL Ac FAM, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que SARL Ac FAM ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de SARL Ac FAM, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

3. ÉTUDE ET CONSEIL OPÉRATIONNEL

Toutes prestations d'études et de conseils opérationnels font l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par SARL Ac FAM.

Le cas échéant, le prix de la prestation est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au 6.2.3 ci-après. Pour la réalisation des missions d'études et de conseils opérationnels, SARL Ac FAM facture le temps du consultant consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait. Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans les honoraires. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 10%.

SARL au capital de 2000 €
24 rue des artisans, zone Louprien
64360 MONEIN

SIRET 904 450 608 00016
RCS de PAU
APE 8559B
NDA : 75640513964

Email : contact@acfam.fr - site : www.acfam.fr
Tel : 05 59 82 58 74



Conditions Générales de Vente

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

Date de création : 29/12/2021

Date de révision : 13/12/2023

CGV-v1

4. FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

4.1 Formations interentreprises

4.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations inter- entreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue de SARL Ac FAM et réalisées dans les locaux loués par SARL Ac FAM ou des locaux mis à disposition par le Client.

4.1.2 Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de SARL Ac FAM. Tous les prix sont indiqués Net de Taxe (Exonération de TVA article 261-4-4a du Code Général des Impôts). Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, ils sont optionnels et sont directement facturés au Client qui se charge, le cas échéant, d'en obtenir le remboursement auprès de son OPCO.

4.1.3 Remplacement d'un participant

SARL Ac FAM offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 10 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 100 € au profit de SARL Ac FAM.

4.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, SARL Ac FAM se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

4.2 Formations intra-entreprise

4.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

4.2.2 Conditions financières

Toutes formations intra-entreprise feront préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par SARL Ac FAM.



Conditions Générales de Vente

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

Date de création : 29/12/2021

Date de révision : 13/12/2023

CGV-v1

Le cas échéant, le prix est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée au 6.2.3 ci-après.

5. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

5.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

5.2 Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à SARL Ac FAM. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par SARL Ac FAM au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à SARL Ac FAM au premier jour de la formation, SARL Ac FAM se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

5.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client :

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre SARL Ac FAM et le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.

- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.



Conditions Générales de Vente

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

Date de création : 29/12/2021

Date de révision : 13/12/2023

CGV-v1

6. DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES de SARL Ac FAM

6.1 Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par SARL Ac FAM sont valables trois (3) mois à compter de l'envoi de la proposition commerciale.

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par SARL Ac FAM de la proposition commerciale signée par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai de trois (3) mois à compter de l'émission dudit bon de commande.

La signature de la proposition commerciale et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par SARL Ac FAM à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

6.2 Facturation – Règlement - Résiliation

6.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et Net de taxes (Exonération de TVA article 261-4-4a du Code Général des Impôts).

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

6.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, à 30 jours à réception de la date de la facture ;
- le règlement est accepté en priorité par virement bancaire ou postal ;
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, SARL Ac FAM pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant 10 % de la somme dûe. SARL Ac FAM aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à SARL Ac FAM .



Date de création : 29/12/2021

Date de révision : 13/12/2023

CGV-v1

Conditions Générales de Vente

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

6.2.3 résiliation de la convention de prestation

La convention de prestation est fixée d'un commun accord entre la SARL Ac FAM et le client et est bloquée de façon ferme. En cas de résiliation de celle-ci de façon tardive par le client, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- résiliation communiquée au moins 3 mois à date de la prestation : aucune indemnité.
- résiliation communiquée moins de 3 mois et au moins 1 mois à date de la prestation : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.
- résiliation communiquée moins de 1 mois à date de la prestation : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

6.3 Limitations de responsabilité de SARL Ac FAM

La responsabilité de SARL Ac FAM ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, ou toute cause étrangère à SARL Ac FAM

La responsabilité de SARL Ac FAM est plafonnée :

au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de SARL Ac FAM ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

6.4. Force majeure

SARL Ac FAM ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à SARL Ac FAM, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de SARL Ac FAM .

6.5. Propriété intellectuelle

SARL au capital de 2000 €
24 rue des artisans, zone Loupien
64360 MONEIN

SIRET 904 450 608 00016
RCS de PAU
APE 8559B
NDA : 75640513964

Email : contact@acfam.fr - site : www.acfam.fr
Tel : 05 59 82 58 74



Conditions Générales de Vente

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

Date de création : 29/12/2021

Date de révision : 13/12/2023

CGV-v1

SARL Ac FAM est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par SARL Ac FAM pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans accord exprès de SARL Ac FAM. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisées.

Toutes reproductions, représentations, modifications, publications, transmissions, dénaturations, totales ou partielles des contenus de formations, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, SARL Ac FAM demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

6.6. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par SARL Ac FAM au Client. SARL Ac FAM s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

6.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par SARL Ac FAM comme client de ses offres de services, aux frais de SARL Ac FAM. SARL Ac FAM peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, ses pages de réseaux sociaux, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

6.8. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par SARL Ac FAM aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;



Conditions Générales de Vente

Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991

Date de création : 29/12/2021

Date de révision : 13/12/2023

CGV-v1

- le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ;
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant, peut être adressée à SARL Ac FAM. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

SARL Ac FAM conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

6.9. Droit applicable – Attribution de compétences

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre le client et SARL Ac FAM à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Pau.